

LA GAZETTE

de LUDES le Coquet

N° 46 - Août 2009



Informations pratiques

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

**NOUVEAUX HORAIRES
à compter du 1er septembre**

Lundi, Jeudi et Vendredi
de 16h30 à 18h30
Mercredi
de 9h30 à 11h30

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

Mardi	de 9h à 12h
Mercredi	de 9h à 12h
Jeudi	de 9h à 12h
Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 12h

Heures d'ouverture de la déchèterie de Sillery :

Lundi	de 9h à 12h
Mardi	de 14h à 18h
Mercredi	de 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi	de 14h à 18h
Vendredi	de 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi	de 9h à 12h et 14h à 18h



Site internet de la commune

Nouvelle adresse :

<http://ludes.ccvmr.com>

**N'oubliez pas de nous faire
connaître votre adresse courriel
afin de profiter d'infos rapides**

Dans ce numéro :

Conseil municipal du 8 juin 2009	1
Conseil municipal du 6 juillet 2009	2
Informations générales La Poste	3
Plan canicule	3
Société de Tir	4
Le calendrier	4
La commune recrute	4

Conseil Municipal du 8 juin 2009

ABSENTS : MME Marie José HURÉ (pouvoir à M. Guy GEORGETON) M. Maxime AMÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL :

AUTORISE le Maire à signer une convention de servitude entre la commune et M. Jean GAUTRON concernant le passage de réseau d'eaux pluviales.

- **ELIT** les 2 délégués qui représenteront la commune auprès du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims : MME Isabelle GALIBERT (délégué titulaire) et M. Adrien COLLIN (délégué suppléant).

- **DÉCIDE** de maintenir la participation de l'Association « Premier Pas » aux charges d'entretien des locaux de la halte garderie soit 672€ par mois et ce jusqu'au 31 mars 2013.

- **DÉCIDE** d'une ouverture de ligne de trésorerie d'un montant de 400 000€ en attente du versement des subventions concernant les travaux Rue de Reims et Rue de la Libération.

- **ENVISAGE** la suppression des postes suivants :

- auxiliaire de puériculture 2^{ème} classe, poste à 32 heures hebdomadaires

- secrétaire de mairie, poste à 24 heures hebdomadaires,

- adjoint administratif 2^{ème} classe, poste à 21 heures hebdomadaires.

FIXE le prix de garderie des enfants du regroupement scolaire de Ludes/Mailly pour la journée du vendredi 3 juillet 2009 de 9h00 à 17h00 à 5€ (hors cantine), le tarif du matin et/ou soir reste applicable cette journée, le nombre d'inscrits à cette garderie est limité à 12 enfants.

INTERVENTIONS

2 représentants de Bouygues Télécom sont intervenus pour présenter leur projet d'installation de la 3^{ème} génération de la téléphonie mobile. Bouygues Télécom prendra un rendez-vous avec une société privée pour effectuer les relevés d'ondes radio autour de l'église. Un autre rendez-vous sera pris avec Bouygues Télécom.

- Monsieur Eric VALENTIN souhaite aménager une terrasse démontable sur la partie actuellement occupée par ses tables. Un arrêté sera pris fixant les modalités d'installation et les droits d'occupation du domaine public.

INFORMATIONS

- du refus de la subvention de Dotation Globale d'Equipement concernant l'église pour 2009.
- de la réunion fixée à Reims le 25 juin sur la grippe H1N1
- du devis proposé par la société SMTP pour la traverse d'eau pluviale sur le CD 233 qui est trop élevé. (devis à négocier avec l'entreprise lors d'une prochaine réunion).
- d'une future prise de contact avec l'Atesat pour chiffrer la mise en état d'une partie du Craon de Ludes et de la rue du Réservoir.
- de l'arrivée du défibrillateur et de sa mise en place.
- le terrain sis « Les greffières » devra être mis en état de plantation avant l'hiver (enlever les cailloux et ramener de la terre végétale)

Conseil Municipal du 6 juillet 2009

ABSENTS : M. Christian LUDET (pouvoir à M. Thierry FORGET), M. Laurent MACOIN (pouvoir à M. Luc GAIDOZ)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N° 2008/55 ET DÉCIDE** de mettre gracieusement à disposition du GIE « Le Moulin à Vent » un terrain de 5 ares environ, (délimité à l'amiable), pris dans la parcelle cadastrée AL 11, lieudit « Le Moulin à Vent Sept Saulx » de 43 a 13 ca. Cette mise à disposition se fera pour la durée du GIE. Dès que le GIE disparaît, le terrain revient de droit à la commune.

- **ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2009/29 ET ÉLIT** les 2 délégués qui représenteront la commune auprès du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims : MME Isabelle GALIBERT (déléguée titulaire) et M. Adrien COLLIN (délégué suppléant).

- **DÉCIDE** de fixer le tarif d'occupation du domaine public par la terrasse du « Valenteime » comme suit : 5 € par an correspondant au minimum facturable.

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 d'un montant de 4120.00 € H.T soit 4927.52 € T.T.C avec l'entreprise SMTP, portant ainsi le montant total du marché initial à 519 120.00 € H.T soit 620 867.52 € T.T.C.

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de l'Ecole Numérique Rurale avec l'inspection académique de la Marne.

- **DÉCIDE** la création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe, à temps non complet sur la base de 16 heures par semaine, à compter du 1^{er} septembre 2009, pour la durée d'un an pour seconder le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe

QUESTIONS DIVERSES :

A partir du 1^{er} septembre, les horaires d'ouverture de la mairie seront : le lundi, jeudi, et vendredi 16h30-18h30 et maintien de la permanence du mercredi 9h30-11h30.

Ouverture de la structure des Petits Bouchons pour les enfants de 2 à 4 ans pendant les mercredis et les petites vacances à partir d'octobre.

Projet d'une nouvelle signalisation dans le village pour les viticulteurs, les commerçants et le service public.

2 réunions ont été menées par les pompiers de Verzenay pour la présentation du défibrillateur. Une prochaine réunion s'organisera courant septembre.

Prise de contact avec M. BEAUVOIS David pour une mise à disposition d'un terrain pour le vélo club de Ludes.(statuts et assurance).

Communauté de communes

La Communauté de communes par l'intermédiaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) fait construire sur Sillery une résidence pour personnes âgées valides. Elle se compose de maisons individuelles et de logements en immeuble avec ascenseur et garage. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en transmettant leur demande par courrier ou e-mail au siège de la CCVMR. (priorité est donnée aux habitants de la communauté de communes Vesle Montagne de Reims dont Ludes fait partie)

Informations générales

Travaux de voirie rue de Reims / rue de la Libération :

Jusque la fin du mois d'août, la rue de Reims peut ne pas être accessible entre 7h30 et 17h. Il est recommandé aux riverains de sortir les véhicules avant 7h30. L'accès sera pratiquement impossible pendant l'épandage du goudron qui aura lieu début septembre. Il est possible de se garer rue de Puisieulx.

La commission voirie.

Restauration de l'église :

A ce jour nous avons collecté 17 425 euros de dons ainsi qu'un versement de 10 000 euros de la fondation du patrimoine.

A ceci s'ajoute: 34 000 euros de subvention du conseil général et 16 000 euros de réserve parlementaire. Nous avons une disponibilité de 77 425 Euros pour un estimatif de travaux de toiture de 190 000 Euros.

Un appel d'offre est programmé début octobre 2009 concernant les travaux de toiture.

La commission bâtiment.

Un grand succès pour la soirée du

13 juillet organisée par le

Comité des Fêtes

Le feu d'artifice a ravi grands et petits !

Sur proposition de conseillers municipaux, **un terrain de jeu**

a été créé derrière le parking de la salle des fêtes. (Terrain

provisoire en attendant la réalisation du futur lotissement, et

d'une aire de loisir plus grande) Il est à votre disposition.

Le comité de jumelage a accueilli des jeunes allemands et leurs accompagnateurs du 12 au 17 juillet.

Accueillis dans des familles, ils ont passé quelques jours bien occupés (visite de Reims avec le Palais du Tau et les tours de la cathédrale, Parc nature de Sept-Saulx, « accro-branche » à Verzenay). L'année prochaine, des jeunes de Ludes (entre 8 et 12 ans) pourront partir à Sörgenloch.

68 habitants de Ludes ont été formés par les Pompiers de Verzenay à l'utilisation du **défiibrillateur** et aux gestes de premiers secours. Une troisième formation sera proposée fin septembre. Inscription en Mairie

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 6 septembre 2009

de 10 h à 18h à la salle des fêtes (salles du bas)

18 associations vous présenteront leurs activités.

Le programme des activités et animations sera distribué et affiché début septembre.

(Musique, tir, tennis, gymnastique, LM l'école, verts dorés, foot, VTT.... les inscriptions aux activités seront ouvertes)

La Poste

Courant octobre 2009, les horaires d'ouverture de La Poste seront modifiés. Le bureau sera ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 11h30. **Le Mercredi ne sera plus ouvert.** La continuité de l'accès aux boîtes postales reste inchangé. **Le bureau fermera 15 jours du 17 août au 29 août.** L'accès aux boîtes postales se fera à Rilly la Montagne.

Plan canicule 2009

Dans le cadre du dispositif de la lutte contre la canicule, la mairie doit pouvoir recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes handicapées susceptibles d'être affectées par les effets de la chaleur. Si vous désirez être aidé(e), nous vous invitons à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie. En cas de non réponse, nous considérerons que vous ne souhaitez pas être aidé(e).

Société de Tir de Ludes

Nos sociétaires ont dignement représenté la société de tir et le village de LUDÉS dans les diverses compétitions sportives :

* Janvier, Février, Mars 2009

"Critérium des Ecoles de Tir de la Marne 10m Carabine"

Charles RULLAND décroche une **3ème** place dans la catégorie poussin : Maxence CALABRESE et Benjamin LEFORT la **6ème** dans leur catégorie

"Championnats Départementaux des Ecoles de Tir 10m carabine "

Charles RULLAND décroche sa qualification pour les Championnats régionaux, Maxence CALABRESE et Benjamin LEFORT se comportent honorablement .

* Avril 2009

" 33ème Concours de PAQUES "

Comme chaque année nous avons enregistré une bonne participation, +20% sur les engagements 2008. Avec des scores de très haut niveau, ce qui est encourageant et motivant pour les compétiteurs et dirigeants de notre Société. Merci aux différents propriétaires/récoltants et négociants qui nous permettent de récompenser les meilleurs tireurs.

*Mai 2009

"Championnats Régionaux des Ecoles de Tir 10m Carabine "

Charles RULLAND se classe 5ème en réalisant son meilleur score de l'année : 252 points sur 300

"Championnats départementaux Adultes 50m Carabine "

Colette et Gilbert MENU sont à la **1ère place** dans leur catégorie ; Damien BROUARD se classe **2ème** chez les Juniors. tous trois se qualifient pour les Championnats Régionaux des 12, 13 et 14 juin à Châlons en Champagne .

*Juin 2009

Notre société a organisé sa journée **PORTES OUVERTES** le dimanche 28 Juin de 10h00 à 19h30 avec "**GRILLADE PARTIE**" le midi.

Championnats régionaux 50m :

3ème MENU Colette D2 532 points = "qualification directe FRANCE

3ème MENU Gilbert S3 510 points

3ème BROUARD Damien JG 559 points

*Juillet 2009

Championnats de France 10m des écoles de tir :

132ème RULLAND Charles PG 222 points "Bravo pour une première année en école de tir"

L'aventure du calendrier

Evolution de la date du premier jour de l'an :

- 2 siècles avant J.-Christ : le 25 mars, à l'équinoxe de printemps.
- 45 avant J.-Christ (Jules César) : le 1^{er} janvier.
- Les mérovingiens (420-752 après J.-Christ : le 1^{er} mars, jour fixé pour la revue générale des troupes.
- Les carolingiens (752-987) : le jour de Noël.
- Les capétiens (987-1328) : le jour de Pâques (date variable du 22 mars au 25 avril).
- En 1564 : le 1^{er} janvier.
- Révolution française : le 22 septembre, jour de l'équinoxe d'automne.
- Depuis le 1.1.1806 à nos jours : le 1^{er} janvier.

La commune de Ludes recrute

Nous recherchons de toute urgence une Educatrice de jeunes Enfants diplômée, afin de remplacer la Directrice des Petits Bouchons qui nous a quittés.

Pour l'entretien des locaux et la surveillance des enfants, nous accueillerons volontiers des personnes éligibles C.A.E.

Pour plus de renseignements s'adresser en mairie.